

METAL INFOS

N°50 - JANVIER 2019

UIMM

Grand Hainaut

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

...comme RECRUTEMENT

ÉDITO

Au 1^{er} janvier 2019, la réforme de la formation professionnelle entrera progressivement en vigueur avant de trouver son rythme de croisière en 2022. L'objectif du gouvernement est de remettre la formation au service de l'emploi en misant sur les compétences. Les missions et le fonctionnement des acteurs de la formation dans notre branche sont fortement bousculés. Afin d'étudier l'impact de cette réforme, la branche a lancé quatre groupes de travail sur les thèmes suivants : conséquence sur le modèle économique des Pôles Formation, politique de certification et prise en main par la branche des référentiels des diplômes, entrée permanente dans les CFAI et impact sur le réseau des ADEFIM.

Les priorités de la branche sont de rénover notre politique de certification autour des CQPM, des diplômes et des titres professionnels, d'atteindre l'objectif de 50 % d'alternants en plus sur 5 ans, de faire évoluer le réseau Pôle Formation en réinventant son business model et de mettre en place le futur OPCO interindustriel avec les autres branches industrielles.

Un grand nombre d'industriels déclarent avoir des difficultés à recruter, c'est pour beaucoup d'entre eux le premier sujet de préoccupation, c'est la raison pour laquelle l'emploi et la formation sont au 1^{er} rang des priorités de l'UIMM. La branche a lancé au mois de novembre un nouveau job board, un hub de l'emploi « l'industrie-recrute.fr », conçu pour répondre à vos besoins de recrutement. Ce site vous permettra également de valoriser votre marque employeur auprès des candidats ; votre chambre syndicale est à votre disposition pour vous aider à prendre en main ce nouveau service.

La réforme de l'apprentissage voulue par le gouvernement offre des ouvertures importantes qui devraient faciliter les recrutements en nous permettant notamment de mettre en place les formations dont nous avons besoin. Les branches professionnelles vont désormais être les pilotes sur l'apprentissage et nous allons travailler de concert avec les régions pour définir avec elles les besoins en compétences.

Nous revendiquons notre rôle de plateforme du social qui s'inscrit dans notre histoire et dans nos gènes au service du développement des entreprises et de l'emploi. L'UIMM est un acteur incontournable de l'orientation en faisant la promotion de l'industrie auprès des Français et de l'attractivité de nos métiers. Il nous faut former pour les besoins d'aujourd'hui et pour anticiper les compétences de demain. Ceci passe par notre capacité à répondre aux besoins des entreprises industrielles et aux évolutions des métiers et des qualifications nécessaires pour les occuper.

Je vous souhaite une bonne année 2019 ainsi qu'à vos proches.

Jean-François BEDU
Président de l'UIMM
Grand Hainaut



RÉUNIONS & FORMATIONS

Instant RH

2 réunions ont été organisées le 9 octobre à Feignies et le 18 octobre à Valenciennes. Elles ont été animées par **Mesdames Blandine FIORE et Christelle DYLBAITYS, Chargées de Mission RH**. Les thèmes abordés ont été les suivants : analyse et description des emplois, gestion des écarts, bonnes pratiques et points de vigilance, et point sur la classification.

Réunion sur le thème des classifications

La réunion du mardi 6 novembre 2018 a été animée par **Monsieur Patrice MIMENZA, Directeur Rémunération et Systèmes de Classification à l'UIMM**. Il a abordé les points suivants : présentation et principes de la nouvelle classification, point d'avancement sur les négociations, le nouveau référentiel d'analyse. Un atelier pratique sur la cotation des postes a également été proposé.



Mise en place du Comité Social et Économique

Une formation s'est déroulée toute la journée du jeudi 4 octobre 2018, au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes. Cette formation a été animée par **Madame Blandine FIORE, Chargée de Mission RH et Monsieur Olivier FOULON, Juriste en Droit Social à l'UIMM Grand Hainaut**.

Cette formation a comporté :

- une partie RH avec les élections du CSE, la détermination de l'effectif, l'élaboration du protocole d'accord préélectoral et du calendrier, les affichages obligatoires...
- une partie juridique comprenant : la composition et mandats des membres du CSE, les attributions du CSE, le fonctionnement du CSE...



Présentation d'ENER-A Achat groupé d'électricité

La réunion du mardi 4 décembre 2018 a permis de présenter un nouveau modèle d'achat groupé d'électricité permettant aux entreprises d'accéder aux prix des marchés de gros.

Monsieur Wesley JANSSEN, chef de projet à Pôle Synéo, a présenté ENER-A et les modalités d'adhésion.

La présentation a été complétée par le témoignage de **Monsieur Maxence PETIT, Responsable EHS chez FORGITAL DEMBIERMONT à Hautmont**.

Réunion d'information sur la fusion des régimes AGIRC-ARRCO

Au 1^{er} janvier 2019, le régime AGIRC de retraite complémentaire obligatoire des salariés cadres et le régime ARRCO de retraite complémentaire obligatoire de tous les salariés, cadres et non cadres, fusionneront pour constituer un seul et même régime AGIRC-ARRCO en application de l'Accord National Interprofessionnel du 17 novembre 2017.

L'approche de la mise en œuvre de ce régime unifié suscite de nombreuses questions, au regard notamment de la disparition de la distinction entre les catégories cadres et non cadres, la restructuration des cotisations AGIRC-ARRCO et de leur impact sur les entreprises.

La réunion du 27 novembre 2018, qui s'est déroulée au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes, a été animée par **Madame Sylvie DUMILLY, Responsable du Service Juridique Protection Sociale - Retraites Complémentaires à l'UIMM Paris**. Au cours de cette réunion, les dispositions du nouveau régime et les incidences pour les entreprises ont été présentées.



RÉUNIONS & FORMATIONS

Réunion Club Sécurité sur le compte professionnel de prévention

La réunion du 8 novembre 2018 s'est déroulée au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes. Ce club a été animé par **Madame Valériane ARDUIN, Consultante QHSE au sein du cabinet AGIP Conseil**. Au cours

de la réunion ont été présentés : le compte professionnel de prévention, les évolutions et les mises en application (évolutions réglementaires, obligations, Comment établir un diagnostic ?, Comment l'intégrer au document unique ?...).

Réunion d'information sur la réforme de la formation professionnelle

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui a été promulguée le 5 septembre dernier, réforme en profondeur l'apprentissage et la formation professionnelle (renforcement des droits individuels des actifs, rapprochement des dispositifs d'alternance, rénovation des obligations des entreprises...). En partenariat avec l'ADEFIM, une réunion a été organisée le mardi 18 décembre 2018, le matin à Valenciennes et l'après midi à Feignies. **Madame Elodie DE MATOS, Juriste en droit de la formation au sein de la Direction Emploi Formation à l'UIMM Paris**, a animé cette réunion.



Rencontres METAMICALES, spéciales « Saint-Éloi » jeudi 6 décembre 2018

L'occasion de fêter la Saint-Éloi et de partager avec les adhérents de l'UIMM Grand Hainaut un moment convivial !



Session de formation sur le RGPD : Règlement Européen sur la Protection des données

Une formation pratique d'une journée a été organisée le jeudi 6 décembre 2018, au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes. Cette journée a été animée par **Monsieur Nicolas SAMARCQ, juriste en protection des données au sein du cabinet LEXAGONE**. Le programme a été le suivant :

- Décrypter les missions du DPO et les nouveaux mécanismes de la protection des données
- Cas pratique de la conduite d'un audit de conformité Informatique et Libertés/RGPD
- Procédure internes de conformité (information et collaboration interne sur les créations et modification des traitements, définition des points de contrôle et de validation, définir les profils intervenant dans la procédure, tenue du registre et élaboration d'un logigramme de la procédure).

Atelier Juridique de Droit Social

2 ateliers ont été organisés le 11 décembre 2018 à Valenciennes et le 13 décembre à Feignies. Ils ont été animés par **Messieurs Olivier FOULON et Olivier LEFEBVRE, Juristes en Droit Social à l'UIMM Grand Hainaut**. Les points d'actualités suivants ont été abordés :

- Dispositions législatives issues de la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

- Dispositions législatives de la loi du 10 août 2018 sur « Pour un Etat au service d'une société de confiance »
- Dispositions réglementaires sur le CSE (décret du 26 octobre 2018)
- Jurisprudence récente (égalité de traitement et 13^{ème} mois, salaire minimum conventionnel et assiette de calcul)

VIE DES ENTREPRISES

Léo François, entreprise de découpage emboutissage

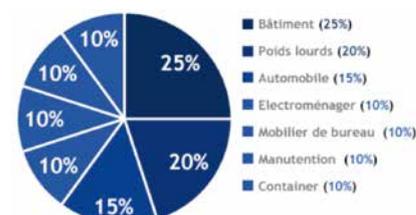
Léo François, société à actionariat familial, propose à ses clients son expertise en tant qu'entreprise de découpage emboutissage depuis plus de 70 ans.

Au-delà de cette activité principale, la société

propose également le cintrage de tube, un savoir-faire en mécano soudure et rivetage.

Léo François est implanté sur deux sites de production totalisant 25 000 m² dans le nord de

la France à Fourmies et à Hautmont. La société réalise plus de 50% de son chiffre d'affaire à l'international, principalement en Allemagne, Slovaquie, Belgique et Pologne. Forte d'un personnel de près de 95 personnes qualifiées et dynamiques ainsi que de moyens techniques variés, pointus et récents, Léo François offre ses services à une clientèle très diversifiée :



DM INDUSTRIES



C'est en exigeant la qualité, qu'on obtient le meilleur

Depuis 40 ans, l'entreprise DM Industries est spécialisée dans la fabrication de pièces en inox, acier et aluminium.

En décembre 2017, l'entreprise fait l'acquisition d'un laser fibre pour une découpe précise et rapide et d'une nouvelle presse plieuse électrique pour un pliage précis, rapide et flexible. Afin de répondre aux problématiques de ses clients, DM Industries est engagée dans une démarche qualité. Depuis septembre 2018, l'entreprise est certifiée selon la norme EN 15085-2 Classe 3 par l'Institut de Soudure. Cette norme s'applique au soudage de matériaux métalliques au cours de la construction et de la maintenance des véhicules ferroviaires et de leurs composants. L'objectif pour l'année 2019 : la certification ISO 9001 version 2015.

DM Industries
64 rue Jean Jaurès - 59770 Marly
www.dmindustries.fr/

PSA Valenciennes : remise des diplômes Pilotes de Systèmes de Production - PSP



L'usine PSA de Valenciennes a diplômé cette année 100 personnes. La dernière promotion de l'année 2018 composée de 28 salariés, a été diplômée le 17 décembre.

Dans le cadre de la montée en compétences du personnel, des cursus de formation ont été mis en place à destination des Conducteurs d'Installations et des Moniteurs afin qu'ils obtiennent le

CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) de « Pilote des Systèmes de Production ». Cette formation permet d'acquérir un diplôme reconnu dans toutes les industries de la métallurgie*. En 2018, 100 salariés de l'usine de Valenciennes, tous originaires de la fabrication, ont reçu leur diplôme. Après une formation à la SOFIP de 6 semaines, ils ont tous bénéficié d'une formation sur le terrain, pour une période de 8 semaines, en tutorat avec des maintenanciers du site qui avaient pour mission de leur transmettre leurs savoirs. L'étape suivante consistera à former les maintenanciers du site pour qu'à leur tour ils puissent acquérir les éléments indispensables à la conduite d'installation, via leur formation « PSP ».

*Diplôme reconnu par l'UIMM Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie.

PSA Hordain : à quelques semaines du démarrage d'une « nouvelle » usine

Depuis 2016, le site PSA d'Hordain a engagé un projet de modernisation pour renforcer sa compétitivité. Parmi les nombreuses actions qui visent à réduire l'ensemble des coûts de production, la plus marquante sera le regroupement de deux activités principales - le ferrage et le montage - au sein d'un seul et même bâtiment. Ce changement de configuration va permettre de réduire la surface du site de moitié et de libérer l'actuel bâtiment montage, d'une surface couverte totale de 125 000 m². Pour réussir ce challenge, les équipes dédiées à ce projet ont dû redoubler de créativité pour réussir à compacter suffisamment les process montage pour les loger dans une surface presque 4 fois moins importante que celle actuelle. Les technologies les plus récentes ont donc été déployées pour concevoir cet atelier qui, en plus d'en faire l'un des plus modernes, sera beaucoup plus flexible que celui qu'il remplace. En effet, la technique employée pour la construction des lignes de montage n'est plus basée sur le cheminement enterré d'une chaîne, mais sur des plateaux sur roues (appelés « skillets ») portant chacun une voiture et embarquant les opérateurs.

Un démarrage progressif en semaine 8

Le démarrage de ce nouvel atelier se fera de façon progressive, selon un planning qui permettra à chaque tournée de prendre place au sein de cet atelier. Et dès la semaine 8, c'est l'une des 2 tournées

de « jour » qui engagera l'aventure Nouveau Montage, avant d'être rejointe en semaine 18 par l'autre tournée de « jour », puis en semaine 22 par la tournée de nuit. Pour accompagner le démarrage de cette production et permettre l'appropriation de ces nouvelles lignes par les opérateurs, des séances de formation ont été organisées sur 4 jours. Par le biais de la production, en rythme allégé, de plusieurs véhicules « mulets », les opérateurs ont pris possession de leurs nouveaux standards de travail et ont aussi fait part des nombreuses opportunités de progrès qui seront prises en compte, par l'équipe projet, pour améliorer encore les conditions de réussite de ce démarrage. Avec ce nouvel atelier, et dans un site « rightsized » pour en limiter ses coûts d'exploitation, le site d'Hordain adopte une configuration qui lui permet d'être à la hauteur de l'ambition qu'il affiche, celle de demeurer une référence incontestée pour la production de Véhicules Utilitaires Légers.



L'équipe TOYOTA GAZOO Racing célèbre son titre de « Champion du Monde des Rallyes 2018 » à Toyota Valenciennes

TOYOTA GAZOO Racing World Rally Team a remporté le titre constructeur du Championnat du Monde des Rallyes FIA dès sa 2ème saison. Ce titre est le quatrième de l'histoire de Toyota en Championnat du Monde des Rallyes. Le précédent remontait à 1999. Suite à cette victoire, l'équipe TOYOTA GAZOO Racing s'est rendue le mardi 4 décembre sur le site de production de

la Yaris pour rencontrer les collaborateurs. Les pilotes Jari-Matti LATVALA et Ott TÄNÄK, leurs copilotes Miikka ANTILA et Martin JÄRVEOJA ainsi que le directeur de l'équipe Tommi MÄKINEN étaient donc présents pour une journée de rencontres, de photos et de démonstrations de la Yaris WRC pour le plus grand plaisir des salariés venus en nombre pour célébrer cette victoire. Bien

que de nombreuses modifications aient été faites pour maximiser la performance, la base de la Yaris est bien celle d'un véhicule de série produit à Valenciennes. Homologuées par la Fédération Internationale de l'Automobile en décembre 2016, les Yaris destinées à la compétition avaient fait l'objet d'une mobilisation bien spécifique des équipes de production.

VIE DES ENTREPRISES

Le soudage par étincelage selon GEISMAR



Filiale du groupe GEISMAR depuis 1985, l'entreprise valencienne Mécanescout a contribué à de nombreux projets ferroviaires sur tous les continents, participant ainsi à la modernisation des réseaux et aux performances de la grande vitesse.

GEISMAR est particulièrement fier d'avoir contribué à la réalisation de la première ligne grande vitesse en Afrique. Leur installation de soudage de Kénitra a en effet permis de produire les longs rails soudés de la ligne du TGV marocain récemment inauguré. GEISMAR cherche sans cesse à développer,

pour leurs clients, des solutions innovantes et à forte valeur ajoutée et à améliorer leurs processus. Dans cette dynamique, l'entreprise fait également évoluer son identité de marque, notamment au travers du changement de dénomination sociale. Le nouveau nom de l'entreprise est désormais GEISMAR NORD.

GEISMAR NORD
Parc d'Activités Aéroport de Est
11 Avenue Marc Lefrancq
59121 Prouvy - France
Tél. : +33 (3) 27 21 01 23
nord@geismar.com

ÉVÉNEMENTS

L'usine extraordinaire : l'usine qui fait changer d'idée sur l'usine

Du 22 au 25 novembre 2018, le Grand Palais à Paris a accueilli pendant 4 jours une usine grandeur nature, « Une usine Extraordinaire », pour inciter le grand public à « changer d'idées sur l'industrie ».



L'objectif était de révéler au grand public les coulisses des usines d'aujourd'hui : des lieux de production modernes, inspirants et connectés.

Le programme : expériences immersives, dialogues avec des techniciens, ingénieurs, chefs d'ateliers et étudiants qui partageront leur vision, découverte des coulisses avec des lignes de production récréées sur place, réalité virtuelle en direct des sites de fabrication en régions, parcours expérientiels inédits avec des expositions de machines monumentales et conférences passionnantes.

L'UIMM a été mécène co-fondateur de la Fondation Usine Extraordinaire, elle a disposé entre autres d'une surface de stand de 150 m² pour accueillir le public avec un espace d'informations et d'échanges sur les métiers et les opportunités d'emploi et de formation, notamment en apprentissage.

Par ailleurs, l'UIMM Grand Hainaut a co-organisé le déplacement de 250 collégiens et lycéens du Cambrésis, de la Sambre Avesnois et du Valenciennois et professeurs du territoire, le vendredi 23 novembre 2018 toute la journée.

Au programme du vendredi 23 novembre 2018 :

- L'usine : lieu d'embauche et de formation
- Aux portes d'une nouvelle révolution industrielle
- Les top 5 des métiers du futur
- Voiture et futur : ça roule toujours ?
- Comment inventer une usine plus propre ?
- Homme et machine : qui mène la danse ?

Site internet www.usineextraordinaire.com

ÉVÉNEMENTS

Bravo l'Entreprise, c'est reparti !



CMD en partenariat avec le collège Jules Ferry Cambrai et une équipe 100% féminine !

Le principe du **partenariat Bravo l'Entreprise** est d'amener des jeunes de collèges et des entreprises à se rencontrer de façon durable, sur le terrain de l'entreprise, tout au long de l'année scolaire au travers d'une démarche active : « **le projet** ».

Ce dispositif est une opportunité pour les jeunes de connaître l'entreprise, d'appréhender les réalités liées à son environnement, à ses métiers durant plusieurs mois. Les élèves « s'immiscent » dans l'organisation de l'entreprise, ils s'interrogent,

participent, construisent en équipe un projet. Ils sont acteurs de leurs découvertes. Pour cette année scolaire 2018/2019, 15 partenariats se concrétisent entre collèges et entreprises.

Le vendredi 14 juin 2019 à la Cité des Congrès de Valenciennes, ces projets seront présentés lors des **Journées d'Exposition Bravo l'Entreprise**.

Votre contact : edith.jacquart@uimmgh.com

Les Rencontres Industrielles Régionales : RIRE

Au programme des Rencontres Industrielles Régionales du jeudi 29 novembre 2018 de 9h à 17h à la Chartreuse à Gonay (62) :

- Des rendez-vous B to B tout au long de la journée (rencontres avec des clients, fournisseurs et partenaires potentiels présents à Gosnay)

- 3 ateliers pour construire une vision prospective et stratégique de vos marchés :
 - Analyse des signaux de l'écosystème de l'entreprise.
 - Fabrication additive : de l'effet de mode à la réalité industrielle
 - Quelles opportunités avec le Maroc ?

Informations sur : www.rencontres-industrielles.com

À VOUS DE COMMUNIQUER

La rubrique « **Vie des Entreprises** » est à la disposition de nos adhérents qui souhaitent présenter une information, un produit, un procédé nouveau ou un événement particulier. Edith Jacquart, Chargée de Communication, est à votre disposition pour tout renseignement. Tél. : 03 27 28 06 06 - E-mail : edith.jacquart@uimmgh.com

40 route d'Aulnoy - 59300 VALENCIENNES Tél. : 03 27 28 06 06 - Fax : 03 27 41 23 61
Site internet : www.uimm-grandhainaut.fr

Un site pour recruter

UIMM
Grand Hainaut
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Recrutez des personnes qualifiées et valorisez votre entreprise. Rendez-vous sur **industrie-recrute.fr**



...comme **RÉCRUTEMENT**

Découvrez **industrie-recrute.fr**, le hub de l'emploi dans l'industrie conçu pour répondre à vos besoins en recrutements.

Accédez à un vivier de talents et offrez une visibilité maximale à vos offres d'emploi grâce aux partenariats noués avec des sites référents en matière d'emploi.

Le site vous permettra aussi de valoriser votre marque employeur auprès des candidats, et de découvrir l'ensemble des services proposés par votre UIMM territoriale.

Découvrez l'outil en vidéo **sur la chaîne Youtube UIMM, La fabrique de l'Avenir**.

UIMM
Grand Hainaut
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR